

Objectifs du projet

Le projet a pour objectif la lutte préventive et le contrôle des infestations par les mouches phytophages en horticulture dans les pays d'Afrique de l'Ouest pour améliorer les revenus des producteurs ouest africains de fruits et légumes, et particulièrement des petits producteurs, et ainsi contribuer à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois dans la sous-région.

Les objectifs spécifiques sont :

- ✓ Renforcer les systèmes régionaux et nationaux de recherche et leur coordination renforcés pour mettre à disposition des producteurs des techniques de lutte efficaces à faible impact environnemental;
- ✓ Maîtriser les pertes sur les fruits et légumes dues à l'infestation des insectes phytophages, notamment les mouches des fruits grâce à un renforcement de la structuration de la filière aux niveaux national et régional et à un système de veille et d'alertes opérationnel et pérenne.



Contexte

Les mouches des fruits constituent une problématique majeure pour le secteur horticole des pays d'Afrique de l'Ouest. Elles détruisent 50 à 80% des productions fruitières. En 2016, l'interception de mangues aux frontières de l'Union européenne (UE) a engendré une perte d'environ 9 millions d'euros pour les exportateurs de la région, soit plus d'un tiers de la valeur totale des exportations de cette année-là.

La pression des mouches des fruits sur les productions horticoles (rendements) a un impact négatif sur la sécurité alimentaire, sanitaire, sociale des populations et sur l'environnement (utilisations de pesticides de toutes sortes) ; et sur la sécurité économique (revenus, exportations, compétitivité) de la filière mangue notamment.

La CEDEAO a initié, en août 2014, un projet de soutien au plan régional de Lutte et de contrôle des Mouches des Fruits en Afrique de l'Ouest (PLMF), avec le soutien financier de l'UE et de l'Agence Française de Développement (AFD). Le projet a mis en place un système de surveillance et de lutte qui couvre 11 pays de la CEDEAO¹. Ce système est un instrument (i) de suivi de la quantité de mangues produites dans les bassins de production de mangues, (ii) d'évaluation des taux d'infestation, (iii) de lancement d'alertes auprès des différentes catégories d'acteurs de la filière, et (iv) de planification et d'évaluation des campagnes de production. La mise à disposition des producteurs de ces technologies permet de prévenir les infestations et d'agir précocement, via un système de piégeage, par une gestion ciblée, efficace, peu onéreuse, durable et respectueuse de l'environnement (diminution du recours aux intrants chimiques). Le PLMF a également permis d'encadrer les laboratoires nationaux des pays ciblés en appuyant des protocoles de recherche, et de renforcer en particulier le Centre National de Spécialisation Fruits et Légumes (CNS-FL) de Bobo-Dioulasso, en voie de devenir le « Centre Régional de spécialisation » pour les productions fruitières et horticoles en Afrique de l'Ouest.

Dans un contexte de plus en plus marqué par les impacts du changement climatique qui influent sur les cycles de reproduction des ravageurs des cultures, et notamment d'infestation de la mouche des fruits, les défis qui se présentent encore à ce stade sont : (i) la consolidation et la diffusion à grande

¹Bénin, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Nigeria, Sénégal et Togo. Le Togo n'a rejoint le PLMF qu'en décembre 2017 et la Guinée-Bissau et le Nigéria en février 2018.

échelle des résultats de la recherche (les techniques mises au point n'ont pas pu être finalisées et diffusées à large échelle) ; (ii) l'extension des activités à l'ensemble des 15 pays de l'espace CEDEAO (en élargissant le dispositif régional au Cap vert, Liberia, Niger, et Sierra Leone) ; et (iii) la prise en charge du dispositif opérationnel tant au plan régional et national par un mécanisme permettant de pérenniser ce système de surveillance et de lutte dans les 15 Etats membres de la CEDEAO.

Théorie du changement pour atteindre les objectifs

Le projet s'est fixé comme résultats à atteindre une meilleure coordination des systèmes nationaux et régional de recherche et de surveillance/contrôle phytosanitaires permettant une meilleure adéquation des recherches et une meilleure mise à disposition des résultats auprès des producteurs ; une meilleure structuration de la filière mangue permettant une meilleure interaction entre acteurs publics et privés afin de pérenniser les financements consacrés à la lutte contre les mouches des fruits ; et enfin l'inscription d'une base partenariale, multi-acteurs et coordonnée au cœur de la surveillance contre les mouches des fruits au niveau national et régional.

La diffusion des innovations à large échelle et la structuration d'un dispositif de contrôle/ surveillance s'inscrivent dans la continuité des actions déjà engagées lors de la phase précédente. Plusieurs actions y contribueront. Premièrement, après avoir démontré l'efficacité (en incluant des critères de rapport qualité/prix et d'impact environnemental), le projet appuiera l'homologation des produits. Les résultats et techniques développés devront être alors diffusés à grande échelle dans l'ensemble des pays de la sous-région. L'action a comme priorité de former les producteurs et les accompagner dans l'application de techniques de lutte naturelle et peu coûteuse afin d'augmenter la valeur ajoutée de la mangue produite et augmenter les prix d'achat bord-champs.

Deuxièmement, le projet appuiera l'inclusion des producteurs dans les plateformes d'échanges avec les exportateurs et dans les interprofessions mangues afin de leur permettre de mieux défendre leurs intérêts ; et soutiendra l'opérationnalisation des systèmes de contrôle interne dans les activités de production et l'organisation des producteurs à l'échelle des bassins de production, afin d'empêcher que les comportements non vertueux annihilent les efforts collectifs.

Troisièmement, le projet visera un renforcement des **laboratoires nationaux** dans les pays ciblés et notamment du Centre National de Spécialisation Fruits et Légumes (CNS-FL) de Bobo-Dioulasso pour qu'il devienne le « Centre Régional de spécialisation » pour les productions fruitières et horticoles en Afrique de l'Ouest.

Quatrièmement le projet facilitera les interactions avec les services publics et les politiques pour favoriser la définition et mise en place de réglementations favorables à la surveillance sanitaire et au financement de cette surveillance

Les principaux risques identifiés pouvant limiter les résultats de ce projet sont :

- ✓ Risques-pays : crise politique, sécuritaire ou sanitaire éventuelle au sein des pays d'intervention ; toutefois, du fait du caractère régional du projet, une éventuelle crise dans l'un des pays ne pourrait remettre en cause l'ensemble des activités prévues et, le cas échéant, une partie des activités pourrait être redéployée dans d'autres pays ;
- ✓ Risques techniques : liés à l'appropriation par les producteurs des techniques de lutte développées par la recherche et du dispositif de surveillance ; pour cela, les formations insisteront sur les bénéfices à long terme du système afin que les producteurs accompagnés via les formations ne stopperont pas leur démarche à l'issue de la mise en œuvre du projet ;
- ✓ Risques institutionnels et juridiques : en raison du fait que la CEDEAO n'est pas encore accréditée pour recevoir et mettre en œuvre directement les financements de l'UE (bien qu'une réforme

- institutionnelle soit en cours pour lever cette contrainte). Au niveau national, bien que les 11 CN appuyés par le PLMF soient pleinement opérationnels, le principal risque concerne les structures des 4 pays non couverts par le PLMF qui se verront recevoir une attention particulière du projet;
- ✓ Risques environnementaux, climatiques et sociaux : grâce à un faible recours aux intrants chimiques, à un appui de la filière, à l'organisation des producteurs et à l'augmentation de leurs revenus et à la sensibilisation sur les risques, le projet aura un impact positif en matière environnementale et sociale ; toutefois le changement climatique pourrait avoir un impact négatif à long terme sur la filière mangue en Afrique de l'Ouest.

Activités principales

Composante RAD - Recherche - Action - Développement

Cette composante permettra de répondre au résultat 1 grâce à l'établissement de liens étroits entre recherche, innovation, formation et développement. Pour y parvenir, les principales activités de la composante sont les suivantes :

- ✓ Appui au laboratoire régional de référence (CNS-FL) dans son rôle de coordonnateur régional
- ✓ Appui aux protocoles de recherche et diffusion des résultats de recherche
- ✓ Appui aux laboratoires nationaux
- ✓ Suivi et monitoring de la composante (Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation - ARAA)

Composante ASN - Appui aux Structures Nationales publiques-privées de coordination

Cette composante doit permettre de répondre au résultat 2 via la coordination des activités au niveau national. Les Comités Nationaux (CN), mis en place et appuyés dans 11 pays de la CEDEAO lors de la mise en œuvre du PLMF, seront ainsi renforcés dans leur rôle et travailleront de manière étroite et coordonnée avec le secteur privé et leur Système National de Recherche Appliquée (SNRA) respectif. Ils seront directement responsables des activités de plaidoyer dans leurs Etats et devront également organiser les différents cycles de formation des producteurs, des agents de l'Etat, des personnels des secteurs public et privé. Ils assureront également le travail de suivi-évaluation des activités nationales. Ainsi, les principales activités de la composante sont les suivantes :

- ✓ Appui aux Comités Nationaux (CN) dans leur fonctionnement courant, leurs activités de supervision des activités sur le terrain et de coordination avec leur stratégie nationale et régionale, ainsi que la participation aux rencontres régionales de programmation annuelle et de bilan de campagne, l'appui à l'organisation des assemblées générales et l'organisation de rencontres nationales de concertation des décideurs publics / privés.
- ✓ Renforcement des capacités nationales sur les normes et risques phytosanitaires, via des formations à destination des Directions de Protection des Végétaux (DPV), des Organisations de producteurs (OP) et personnels des postes frontières, ainsi que des services de contrôles et d'inspection phytosanitaire.
- ✓ Structuration de la filière mangue au niveau national et régional et pérennisation des financements, à travers la mise en place de partenariats avec les fournisseurs d'intrants et la mise en place de mécanismes et d'instruments appropriés pour le financement de la filière.
- ✓ Suivi et monitoring de la composante (ARAA)

Composante SVA - Surveillance - Veille - Alertes précoces

Cette composante doit permettre de répondre au résultat 3 via la consolidation et l'extension du dispositif de surveillance et d'alertes précoces développé dans le cadre de la mise en œuvre du PLMF,

en impliquant et en mobilisant l'ensemble des parties prenantes concernées par le problème des mouches des fruits, et notamment les agriculteurs et le secteur privé, les centres de recherche et les services de protection de végétaux, dans un ancrage de terrain et de long terme à tous les niveaux (régional, national, local).

- ✓ Extension du système de surveillance à 15 pays à travers l'élaboration des plans pluriannuels de surveillance dans l'ensemble des pays (les plans pluriannuels de surveillance représentent des documents stratégiques pour les pays, en cohérence avec la stratégie régionale, mais également d'outils pour la mise en œuvre des activités,) ; ainsi que l'identification des vergers et points de collecte et la formation des producteurs à la surveillance en faveur des quatre pays entrants.
- ✓ Collecte et analyse des données issues de la surveillance afin de modéliser et prévoir les infestations et de lancer et suivre des alertes.
- ✓ Suivi et monitoring de la composante (ARAA)

Composante CSE - Coordination - Suivi - Evaluation

Cette dernière composante permettra de coordonner les activités aux niveaux régional et national. Les principales activités porteront sur la coordination globale, les activités de suivi-évaluation et d'audits, et la communication et visibilité du projet.

Organisation

Il s'agit d'un soutien financier sous forme de subvention au Plan régional de contrôle et de lutte contre les maladies et ravageurs des plantes et il est mise en œuvre par la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La gestion des fonds européens se fera au travers d'une délégation de fonds confiée à l'**AFD**, qui cofinancera également l'Action. La **Commission de la CEDEAO**, via l'ARAA, assumera la fonction de **maître d'ouvrage**.

Le projet est mis en œuvre sous l'égide de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) de la CEDEAO, basée à Lomé, Togo. Pour le volet régional, Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) assurera le recrutement de l'équipe technique de coordination de l'Action. Un accord de subvention sera signé entre la CEDEAO et le CNS-FL pour la mise en œuvre du volet RAD.

Concernant la mise en œuvre des activités nationales, ces dernières seront directement gérées et coordonnées par les **Comités Nationaux (CN)** - instance mixte à présidence alternée (public/privé) - dans les différents pays, avec lesquels la CEDEAO signera des accords de subvention. Plus particulièrement sur la composante Recherche – Action – Développement, le **Centre National de Spécialisation Fruits et Légumes (CNS-FL) de Bobo-Dioulasso**, appuyé par le **Musée Royal de l'Afrique Centrale de Belgique**, coordonnera les activités de recherche au niveau régional et appuiera les **Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA)** demandeurs via un Comité Technique. L'appui se fera à la demande des pays au cas par cas.

Par ailleurs, le **CNS-FL** et le **SNRA du Sénégal** renforceront leur collaboration avec le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (**CIRAD**) pour lequel des missions d'appui ponctuelles seront organisées à la carte et le développement de nouveaux partenariats seront encouragés. Chaque SNRA dans son pays travaillera en étroite collaboration avec le CN afin que les recherches menées soient concrètement mises à disposition des producteurs. D'autres partenariats pourront être mis en place avec d'autres institutions de recherche comme le Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF) et l'IITA.

Le **Comité Scientifique** qui regroupe entre autres le CORAF (Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles), l'**ICIPE**, le **CIRAD**, le **Musée Royal de l'Afrique Centrale**, l'**IITA**, etc. mènera des activités de conseil auprès de la Composante RAD. Il passera en revue les

options de recherche (propositions technique et financière) qui lui seront soumises par le CNS-FL sur une base annuelle et émettra un avis sur la priorité des propositions les plus prometteuses au regard des objectifs visés de lutte efficace et peu onéreuse.

Enfin, l'Action évoluera sous les recommandations d'un **Comité de Pilotage** regroupant toutes les parties prenantes. Il sera présidé par la Commission de CEDEAO. Un représentant de la Commission de l'UEMOA sera systématiquement invité. Au sein de ce Comité, on veillera au maintien d'une coordination étroite entre les interventions de l'Action, tout en œuvrant à l'harmonisation des politiques et des interventions des deux institutions en matière de prévention et de lutte contre les mouches des fruits en Afrique de l'Ouest. Le Comité validera les grandes orientations du Projet et approuvera les rapports et plans d'actions annuels.

Organisation d'exécution

Le projet est mis en œuvre sous l'égide de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) de la CEDEAO, basée à Lomé, Togo.

Partenaires du projet

- ✓ Le Centre National de Spécialisation Fruits et Légumes (CNS-FL) de Bobo-Dioulasso,
- ✓ Le Musée Royal de l'Afrique Centrale de Belgique,
- ✓ Les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA)

Autres intervenants

- ✓ LE Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)
- ✓ LE Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF)
- ✓ Le Centre international de physiologie et d'écologie des insectes (ICIPE)
- ✓ L'Institut international d'agriculture tropicale (IITA)

Localisation

15 Etats Membres de la CEDEAO :

Dans la première phase du projet, les pays soutenus ont été : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, le Nigeria, le Sénégal et le Togo. Dans la deuxième phase, les pays suivants ont été intégrés au projet : Cap Vert, Liberia, Niger et la Sierra Leone.



Financement et co-financement

UE (95%)	€ 7,500,000
AFD	€ 3,935,000
Budget total	€ 11,435,000



Durée

48 mois (mi2020- mi 2024)

